

Synthèse du rapport d'activité de la validation des compétences en 2024

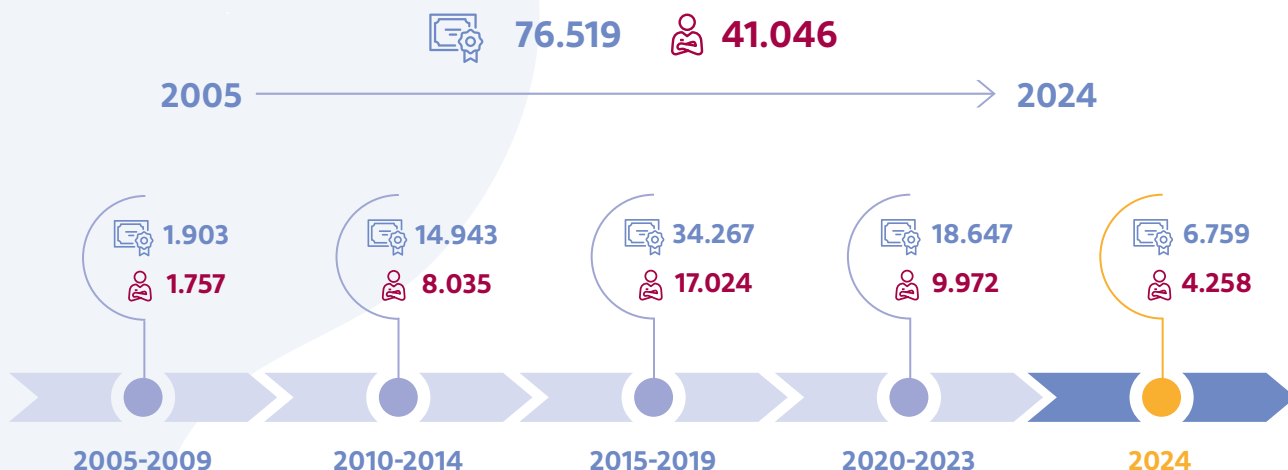


1. LES ESSENTIELS DE 2024... EN CHIFFRES

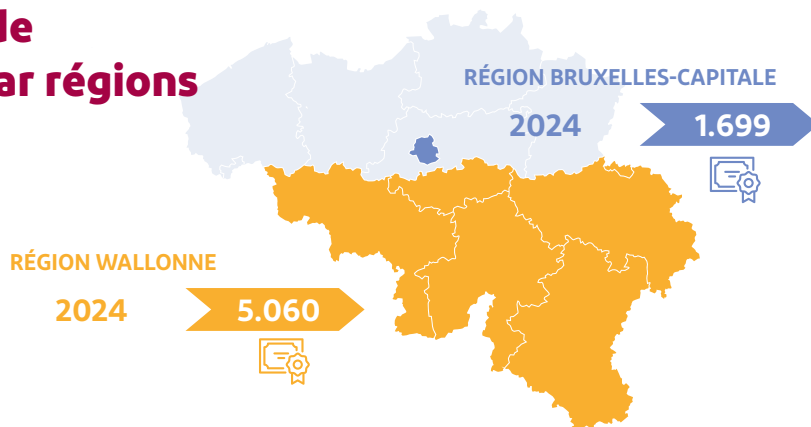
Évolution du dispositif depuis sa création

 Titres obtenus

 Personnes distinctes ayant obtenu au moins un Titre

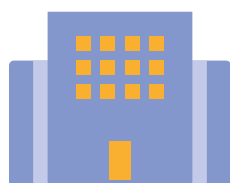


Répartition des Titres de compétence délivrés par régions

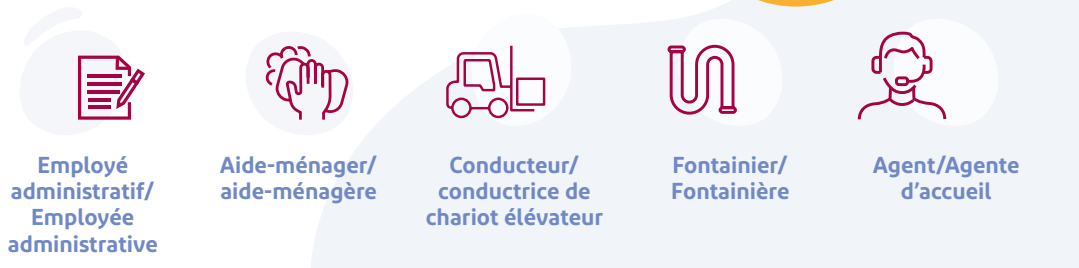


L'offre de validation des compétences

51
centres
agréés

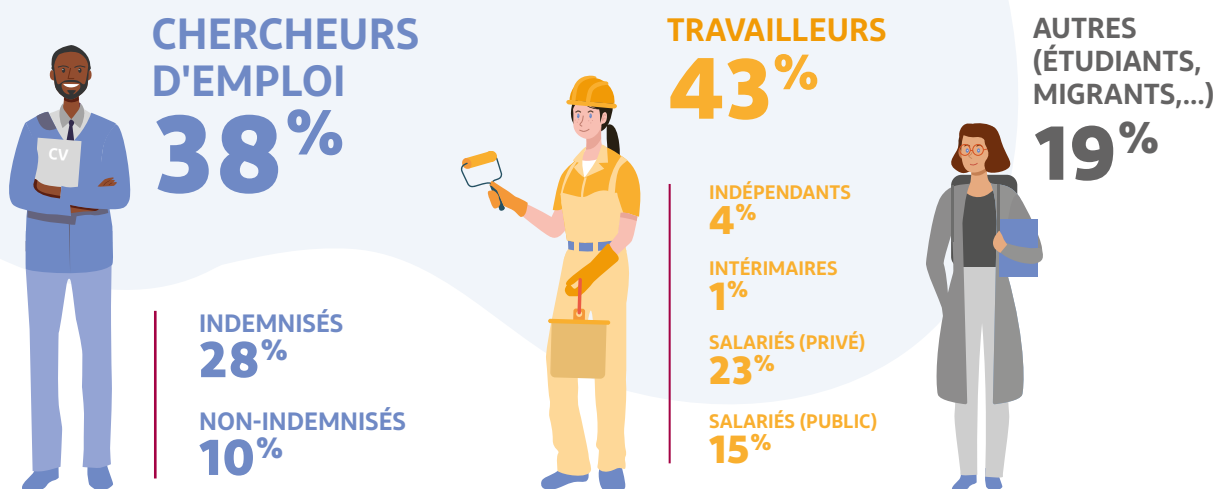


Top 5
des métiers
les plus validés

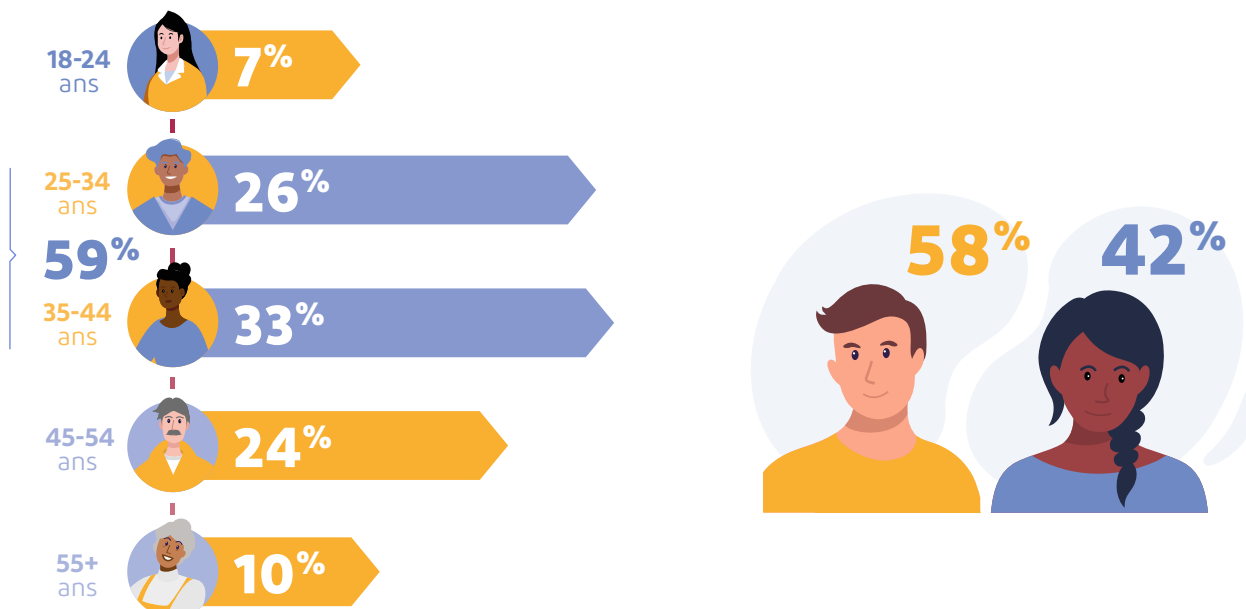


Profil des bénéficiaires

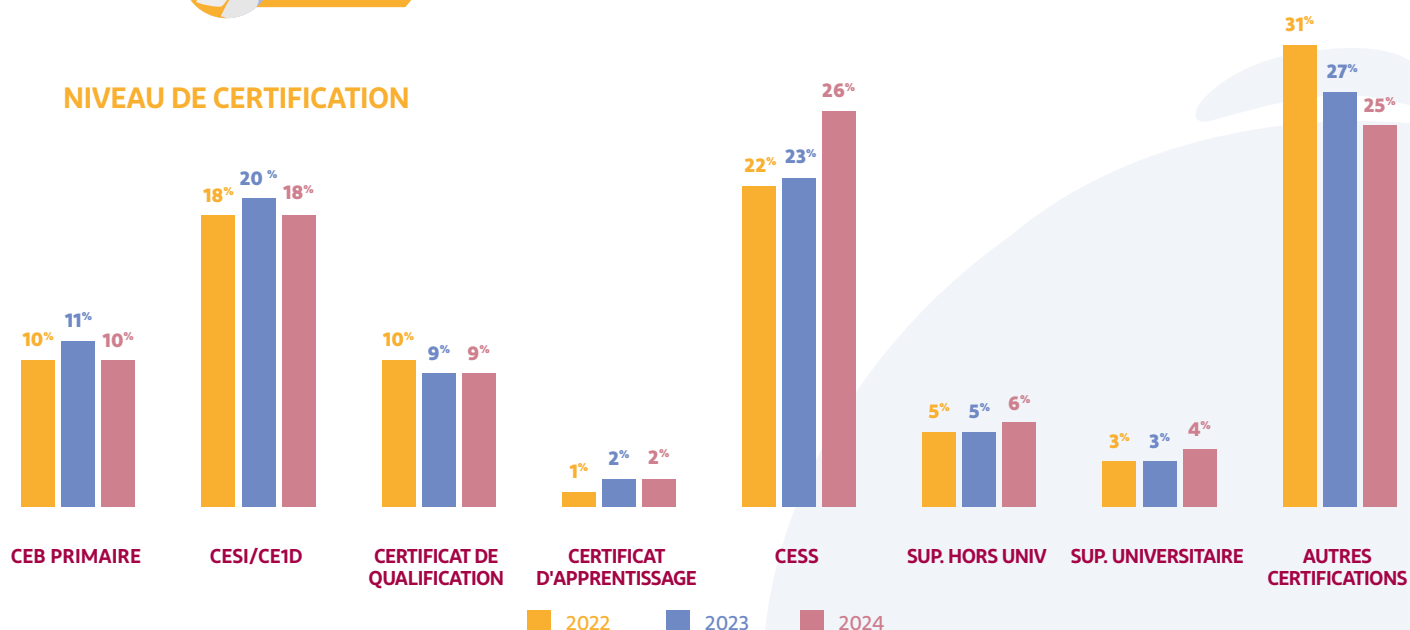
STATUT SOCIO-PROFESSIONNEL



ÂGE ET GENRE



NIVEAU DE CERTIFICATION



2. 2024 EN QUELQUES ACTIONS CLÉS...

Avec **6.759 Titres de compétence** délivrés dans **57 métiers**, le niveau d'activité 2024 est le plus élevé depuis la création du dispositif la validation des compétences (VDC). Cet accroissement du service aux publics a été permis par les initiatives des Centres, des secteurs, des entreprises, des partenaires, avec l'appui du Consortium de validation des compétences et des 5 institutions publiques qui le composent (Le Forem, IFAPME, Enseignement de promotion sociale, Bruxelles Formation et du SFPME).

Focus sur quelques actions :

2.1 AUGMENTATION DE L'OFFRE DE VALIDATION DES COMPÉTENCES

Dans les 51 Centres déjà existants, **l'offre a été renforcée dans une vingtaine de métiers** relevant des secteurs de la logistique, de l'électrotechnique, de l'horeca, de la construction ou encore des métiers administratifs.

Deux **nouveaux Centres** de validation des compétences ont reçu leur premier agrément pour les 2 métiers suivants :

- le métier de médiateur / médiatrice numérique pour le Centre de compétence Technofutur TIC ;
- le métier de conducteur / conductrice de chariot élévateur pour Le Forem - Centre de formation logistique de Floriffoux.



Les commissions de référentiels organisées avec les secteurs et les institutions publiques d'enseignement et de formation professionnelle ont par ailleurs travaillé sur **15 métiers** :

- 5 nouveaux métiers :
 - aide-ménager / aide-ménagère sociale ;
 - administrateur / administratrice système ;
 - chef de partie / cheffe de partie chaude-froide ;
 - formateur / formatrice ;
 - opérateur / opératrice système.
- 10 métiers actualisés pour répondre à l'évolution des besoins du marché du travail et mis en conformité avec le Service francophone des métiers et des qualifications (SFMQ) ;

2.2 RENFORCEMENT DU SERVICE AU PUBLIC

2.2.1 Diversification des publics

• **Projet bruxellois « SPOC et accompagnement »**

En 2024, les 3 Missions locales partenaires de ce projet, mené depuis plusieurs années avec la Febisp, ont organisé **454 actions d'information** qui ont débouché sur l'accompagnement de 289 personnes vers la validation des compétences, dans des métiers tels que aide-ménager / aide-ménagère, jardinier / jardinière d'entretien, installateur électricien / installatrice électricienne résidentiel.

Le nombre de personnes accompagnées n'a cessé d'augmenter sur ces trois dernières années indiquant un certain effet de notoriété du dispositif.

• **Partenariats avec les CISP**

De même en Wallonie, des Centres de validation des compétences développent des partenariats afin de toucher un plus large public. Ainsi en 2024, **47 CISP ont mené 81 projets** avec des Centres de validation des compétences.

Un projet pilote Information & Accompagnement vers la VDC des publics éloignés de l'emploi a également été mis en place avec des CISP de 3 régions : Mons-Borinage, Charleroi et Liège.

Plus globalement, les pratiques dans les Centres s'adaptent aux réalités que ce soit en approfondissant la guidance, en proposant des modules de soutien, en adaptant l'organisation des épreuves afin de maximiser le taux de présence et de réussite aux épreuves.

• **Cités des métiers**

Grâce à la présence de conseillers dédiés à la validation des compétences,

- La Cité des métiers (CDM) de Bruxelles a organisé **10 séances d'information générale** sur la validation des compétences auxquelles **203 personnes** ont participé en 2024. À cela s'ajoutent 8 séances d'information ciblée « métiers administratifs » auxquelles **121 personnes** ont participé.
- Les Cités de métiers wallonnes ont informé et orienté **791 personnes**.

• **Validation des compétences des travailleurs en entreprise**

Les **5 ans** de « Valent » ont été l'occasion de tirer des enseignements de près de 1000 épreuves réalisées dans ce cadre mais aussi d'identifier quelques perspectives dans un [bilan complet](#). Ce fut aussi l'occasion d'organiser un **évènement** intitulé « [Regards croisés sur la validation des compétences des travailleur\(euse\)s](#) » avec un double objectif :

- mettre à l'honneur les **70 entreprises** ayant concrétisé un projet ainsi que nos partenaires, dont les Centres agréés ;

- mobiliser les gouvernements, les partenaires sociaux, présents pour l'occasion, pour renforcer et pérenniser le dispositif.

En 2024, **plus de 250 personnes** issues de entreprises ont reçu au moins un Titre de compétence dans plus de 18 métiers.



• Cellules de reconversion

Plus de **100 travailleurs de 6 entreprises** ont été informés dans le cadre de la collaboration avec les Cellules de reconversion. Une vingtaine d'entre eux ont passé une épreuve de validation des compétences pour le conducteur / conductrice de chariot élévateur dans des Centres du Forem et de l'IFAPME.

• Validation des compétences en milieu carcéral

En 2024, **95 nouveaux détenus** ont été rencontrés individuellement dans 5 prisons différentes.

22 épreuves de validation des compétences ont été réalisées en milieu carcéral pour quatre métiers distincts : aide-cuisinier / aide-cuisinière en collectivité ; coiffeur / coiffeuse ; installateur électricien / installatrice électricienne résidentiel et peintre décorateur / décoratrice.

• Services publics de l'emploi

Une dynamique se développe avec Actiris et le Forem pour l'orientation vers la validation des compétences et ainsi que pour la valorisation du Titre de compétence dans le cadre de la recherche d'emploi.

- Le **service Link d'Actiris** assure un **accompagnement intensif des chercheurs d'emploi** ayant réussi une épreuve de validation des compétences.
- Les Titres de compétence ont été intégrés dans l'**application « Mon profil » du Forem** qui permet notamment aux chercheurs d'emploi de présenter leurs compétences et qualifications à d'éventuels employeurs.



2.2.2 Communication

39 nouvelles sur **Facebook**, 40 nouvelles sur **LinkedIn**, 23 actualités sur le **site** ont été publiées en 2024 pour relayer en priorité les dynamiques portées par les Centres agréés. Nous avons également récolté 31 **témoignages** (vidéos, photos...) de candidats, entreprises, Centres et partenaires. Certains sont en ligne sur notre chaîne **YouTube**. Une **campagne de communication sur Facebook**, à destination des bénéficiaires, a été également diffusée en mai et en novembre. Outre la notoriété du dispositif, plus de 1.200 demandes de contact ont été transmises aux Centres agréés ou redirigées vers les organismes adéquats. Ces actions ont été soutenues par l'envoi de matériel promotionnel (folders, affiches, ...) dans les Centres agréés, Carrefours et Cité des métiers.

Afin de mieux faire connaître les possibilités de validation pour les travailleurs sur leur lieu de travail une **nouvelle campagne digitale à destination des acteurs de l'entreprise** a été diffusée de juin à octobre sur LinkedIn. Une action qui a eu un réel impact de notoriété de la validation des compétences : plus de 500.000 impressions. 23 entreprises de différentes tailles ont repris contact pour demander plus d'information.

Dans le cadre de la nouvelle stratégie de communication, il est prévu de refondre le **site de la validation des compétences**. Les premières étapes ont été entamées en 2024 avec l'aide d'une agence : audit du site actuel, questionnaire des publics cibles concernés, arborescence, ergonomie et design du nouveau site.

Les **institutions publiques** ont également réalisé une série d'actions de communication que ce soit via la communication interne, la participation à des salons, l'information des conseillers / partenaires...

2.3 VALEUR DU TITRE DE COMPÉTENCE

Rencontres sectorielles

Le Consortium de VDC a organisé 8 rencontres sectorielles en présence du SFMQ avec : CP 314, CRF / ERAP, FSTL, Commerce et services, Ressources, Horeca, Form TS, Alimento. Outre des échanges sur la **valeur du Titre de compétence** et le soutien au développement de la validation des compétences, **trois nouveaux développements de métiers** ont notamment été demandés suite à ces rencontres (agent / agente de signalisation, coursier / coursière à vélo avec ou sans remorque, technicien / technicienne en électroménager).



2.4 RENFORCEMENT DE LA GOUVERNANCE

Mémorandum et note d'orientation stratégique 2024-2029

Les acteurs du Consortium de VDC ont souhaité élaborer et diffuser (en février 2024) un « Mémorandum » proposant une **série de recommandations pour la législation prochaine**, autour de 5 thématiques :

- A. Poursuivre le déploiement de l'offre de validation des compétences
- B. Mieux accompagner et informer les publics
- C. Assurer la valorisation des Titres de compétence
- D. Pérenniser les financements de la validation des compétences
- E. Concrétiser ses perspectives de développement

Dès l'entame de la **nouvelle législation**, la **préparation d'une nouvelle Note d'orientation stratégique** (Nostra 2025-2029) a commencé sur la base des enseignements tirés de la Nostra précédente, ainsi que les enjeux et les défis auxquels le dispositif devra répondre dans les 5 ans à venir dans le cadre des Déclarations de politiques régionale wallonne et communautaire FWB, ainsi que dans la perspective de la mise en œuvre de la réforme systémique de l'enseignement qualifiant et de la formation professionnelle.

L'élargissement quantitatif et qualitatif de l'activité de VDC en 2024 a tout particulièrement été soutenu par les financements du **Plan de relance wallon, du FSE+ et du Fonds de développement** (pilote au travers de la Coordination bruxelloise de la VDC).

Ces **ressources supplémentaires** ont permis le financement de nouvelles épreuves ; l'apport de ressources humaines dans les Centres agréés ; le développement de nouveaux référentiels ; l'achat d'équipements qui permettent de construire les fondations de développements à venir ; l'extension de la validation des compétences des travailleurs dans les entreprises privées, d'économie sociale et dans la fonction publique (tout particulièrement locale en collaboration avec le CRF) ; le développement de partenariats avec l'insertion socioprofessionnelle et les Cités des métiers de Liège, Namur et Charleroi ; sans oublier la démultiplication d'actions de communication via les réseaux sociaux ou via des salons.



Vous trouverez davantage d'informations sur l'ensemble de l'activité 2024 à lire sur : [Le site de la validation des compétences en Wallonie et à Bruxelles](#).

Ce rapport d'activité 2024 complet reprend les actions menées par le Consortium de validation des compétences dont celles menées par les institutions publiques constitutives du Consortium (Bruxelles Formation, l'Enseignement de Promotion sociale, Le FOREM, l'IFAPME et le SFPME).

Merci aux plus de 900 personnes qui, au jour le jour, concrétisent et soutiennent le service de validation des compétences en Wallonie et à Bruxelles !